



Conseil Municipal du Mercredi 28 juin 2017

Information

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 28 juin, à 20h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre OGOR, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Daniel FERELLOC, 1^{er} Adjoint, Jean-Yves VAUCELLE, 3^{ème} Adjoint, Isabelle NEDELEC, 4^{ème} Adjointe, Alain CUEFF, 5^{ème} Adjoint, Thierry COLAS, 6^{ème} Adjoint, Nadine VOURC'H, 7^{ème} Adjointe.

Mmes et MM. Yves GOARZIN, Henri LE SIOU, Anne GUIZIOU, Valérie KOULMANN, Dominique BLANCHARD, Lionel BEGOC, Agathe ARZUR, Matthieu SEITE, Sophie GUIAVARC'H, Marina CARCAILLET, Anne-Sophie MORVAN, Pascale MAHE, Odile LEON, Nicolas LAFORGE, Anne LAGADEC, Pascal MARIOLLE.

Assistait également à la réunion :

Claudie TANNEAU, Directrice générale des services

Arrivé après le début de séance :

Gilbert QUENTEL à 20h28, présent pour cette information

Absents excusés :

Anne CARRO	qui a donné procuration de vote à	Daniel FERELLOC
Ghislaine BERGOT	qui a donné procuration de vote à	Lionel BEGOC
Arthur QUEMENEUR	qui a donné procuration de vote à	Thierry COLAS
Nadine YVEN	qui a donné procuration de vote à	Valérie KOULMANN
Paulette VERJOT	qui a donné procuration de vote à	Sophie GUIAVARC'H

Secrétaire de séance :

Yves GOARZIN

La convocation à la présente réunion a été adressée aux conseillers municipaux et affichée le jeudi 22 juin 2017.

Objet de la délibération : 9.1 autres domaines de compétence des communes

Rapport 2016 Délégation de Service Public

Nombre de conseillers :
en exercice..... 29
présents..... 23
puis 24
votants.....28
puis 29

CM 2017/68 : **Rapport 2016 Délégation de Service Public**

Isabelle NEDELEC donne lecture du Rapport au Conseil Municipal :

Par délibération du 15 mars 2012, le conseil municipal a approuvé l'attribution de la délégation de service public au Groupement solidaire People And Baby-Enfance pour Tous pour l'exploitation du Multi-accueil « les Petits poussins » situé dans les locaux de la maison de l'Enfance pour une durée de 5 ans.

La délégation de service public a pris effet en janvier 2014 à l'entrée dans les locaux de la Maison de l'Enfance.

Pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat, le délégataire produit chaque année avant le 1^{er} juin, un rapport comportant, notamment, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution, conformément aux dispositions des articles L1411-3, R 1411-7 et R1411-8 du CGCT.

Le multi-accueil «Les petits poussins » a ouvert ses portes le 2 janvier 2014, le rapport d'activité (joint en annexe) retrace la troisième année de fonctionnement.

- Au 31 décembre 2016, 97 familles avaient fréquenté le Multi-accueil et 96 enfants avaient été inscrits sur l'ensemble de l'année.
- Les enfants sont accueillis par une équipe de 13 personnes dont :
 - 1 directrice éducatrice de jeunes enfants
 - 1 adjointe infirmière diplômée d'Etat
 - 1 Educatrice de jeunes enfants
 - 2 auxiliaires de puériculture
 - 6 CAP petite Enfance
 - 1 agent d'entretien
 - 1 agent de service (titulaire du CAP petite enfance)
- Synthèse du bilan financier
 - Les charges d'exploitation s'élèvent à 486 603.06€
 - les produits d'exploitation s'élèvent à 471 783€
 - le résultat de l'exercice est de – 15 119€

On notera une qualité de service rendu par les professionnels du multi-accueil et le partenariat des différents acteurs de la Maison de l'Enfance toujours dynamique. On constate que le taux d'occupation est beaucoup plus satisfaisant, suite à une gestion plus efficace de l'accueil occasionnel.

Le rapport relève les points négatifs notamment concernant la production des pièces obligatoires, l'analyse financière lacunaire effectuée par le délégataire. Les services sont en attente de pièces complémentaires et d'explications (voir les commentaires), si les demandes sont honorées le présent rapport sera complété.

Pour information un comparatif financier sur les 3 années de fonctionnement est joint en annexe.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de ce rapport d'activité

Commission Administration Générale et Finances : accord de la commission.

Commission Vie associative et scolaire : la commission a pris connaissance du dossier.

Commission Lien social : des questions ont été posées concernant le nombre d'heures d'interventions du psychologue ainsi que le nombre de jours d'ouverture et une autre pour savoir si c'est la CAF qui donne ces réponses.

Le Conseil Municipal, prend acte du rapport.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le Maire,
Pierre OGOR.



Envoyé en préfecture le 06/07/2017

Reçu en préfecture le 06/07/2017

Affiché le

ID : 029-212900690-20170628-CM2017_68-DE